

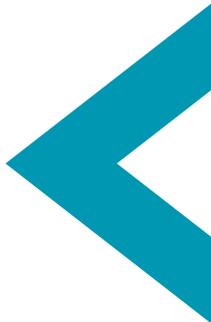
Appel à projets

SFRI - FAIR

Graduate School Economics & Management

université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Economics & Management



L'Université a candidaté avec succès à un appel à projets national appelé SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence) avec un projet appelé FAIR. Une partie du budget obtenu a été confié aux graduate schools. Nous proposons d'affecter la majeure partie de ce budget à des actions sélectionnées par appel à projets.

ACTIONS CONCERNEES

Les actions qui peuvent être financées rentrent dans le cadre assez précis de ce qui a été proposé dans le cadre du projet FAIR. Vous en trouverez une description ci-dessous.

ACTION 1: COMMUNICATION

Il s'agit de toute action de communication visant la mise en visibilité des GS et de leurs formations par la recherche, ainsi qu'à favoriser le recrutement d'étudiants de qualité.

Un certain nombre d'actions de communication seront impulsées par l'équipe de direction, mais si vous avez des idées entrant dans ce cadre, n'hésitez pas à les proposer. Cette ligne peut aussi être mobilisée pour financer la partie communication d'actions ayant un périmètre plus large (ex. colloque international impliquant des étudiants et doctorants).

ACTION 2: MENTORATS D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Les étudiants internationaux primo-arrivants en première ou seconde année de master peuvent bénéficier d'un encadrement personnalisé par un enseignant-chercheur ou chercheur du périmètre de l'Université Paris-Saclay pour préparer leur arrivée d'un point de vue strictement académique (aide dans le choix des différentes UE du programme ou de l'équipe d'accueil de stage) et pour les guider durant toute la durée de cette première année en France. Pour cette action, le mentor bénéficiera d'un volant de 8h eq TD pour l'encadrement de deux étudiants, soit un versement de 8 * (41,41 € + 40% de charges), soit 460€. Les étudiants ne peuvent pas être mentorés plus d'un an pendant leur scolarité.

Le mentorat d'étudiants internationaux sera géré au niveau de la direction de la GS. Compte tenu de la dimension « formation par la recherche » de l'appel à projets, les masters avec une orientation principalement recherche (Master in Economics, Master research in Management) sont prioritaires. Néanmoins, tout responsable de master démontrant une forte orientation recherche peut proposer un ou plusieurs étudiants pour bénéficier de ce dispositif. Par ailleurs, n'hésitez pas à proposer votre candidature pour devenir mentor. Le programme ouvrira en septembre 2023 pour notre GS

.Remarque : Le mentorat pourra être étendu à d'autres types d'étudiants dans le cadre d'actions spécifiques convenues. Nous comptons donc demander si cette action est susceptible de couvrir des actions de mentorat mises en œuvre dans le cadre de PhD tracks. Vous pouvez donc nous soumettre des actions spécifiques qui vous semblent pouvoir entrer dans ce cadre.

ACTION 3: TUTORATS D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Cette action s'adresse aux étudiants internationaux primo-arrivants qu'ils entrent en première ou deuxième année de Master. Pour en bénéficier, **les étudiants doivent être préalablement inscrits au Buddy Programme^[1] de l'Université Paris-Saclay**. Les tuteurs sont généralement d'anciens étudiants M1 actuellement en M2 ou d'anciens M2 actuellement en doctorat à l'Université Paris-Saclay. Il s'agira pour la GS de faciliter les échanges entre les anciens et nouveaux étudiants souvent à la recherche de repères. Les échanges concerneront préférentiellement le programme académique, l'interculturalité, les difficultés rencontrées et les réussites tout au long de la première année de l'étudiant en France.

Le tuteur s'investira à hauteur de 10h rémunérées 23€ brut chargé soit un montant de 115€ net par tuteur. Si le tuteur est un doctorant, il peut intégrer cette action dans son parcours de formation (1 à 3 points). Il est à noter que cette action délivrée par le doctorant est appelée « mentorat » dans le guide du Collège doctoral de l'université Paris-Saclay.

Le tutorat d'étudiants internationaux sera géré au niveau de la direction de la GS en relation avec le Buddy programme de l'université. La GS prend directement en charge le paiement du tuteur.

ACTION 4: ACCUEIL ENSEIGNANTS INTERNATIONAUX INVITÉS

De manière similaire aux outils existants (Labex, projets européens, etc ...) qui permettent de financer des chaires invitées dédiées aux collaborations de recherche, l'objectif de cette action est de développer des chaires invitées orientées vers la formation par la recherche. Des enseignants internationaux pourront ainsi être accueillis durant une période pouvant aller d'une semaine à deux mois pour dispenser des formations (de la licence au doctorat) aux étudiants de l'Université Paris-Saclay, et participer aux réflexions pédagogiques. **Pour cette action, l'enseignant invité bénéficiera d'une prise en charge de ses frais de déplacements entre son pays d'origine et l'université Paris-Saclay et d'une indemnité forfaitaire de 160€ par jour, n'incluant pas d'éventuelles vacances (celles-ci pouvant être rémunérées par ailleurs).**

Dans le cadre de cet appel à projets, vous pouvez donc demander la prise en charge de la visite d'un enseignant-chercheur en particulier ou proposer un programme de visites. Attention, la graduate school ne prend pas en charge les vacances payées en complément à l'enseignant invité.

ACTION 5: PARCOURS RECHERCHE EN ALTERNANCE

Cette action est gérée au niveau central et non des graduate schools. Pour autant, si vous avez des idées qui pourraient entrer dans cette catégorie, n'hésitez pas à nous les soumettre. Nous interrogerons les collègues chargés du pilotage de ce programme pour savoir si elles peuvent entrer dans ce cadre.

[1] Buddy Programme (<https://www.universite-paris-saclay.fr/parrainage-international>) : un étudiant local parraine un étudiant international afin de l'accompagner dans son installation en France et à l'Université Paris-Saclay. Accompagnement sur des thématiques pratiques : démarches administratives, environnement d'études et de vie quotidienne, échange linguistique, etc. Priorité donnée à l'établissement d'origine et au campus (proximité géographique) pour créer les binômes.

ACTION 6: PARTICIPATION DE CHERCHEURS A LA FORMATION

Les chercheurs des ONR contribuent déjà de manière significative aux programmes de formation. Leurs activités vont de la participation à des cours à l'encadrement de projets, en passant par la supervision de stages. L'objectif de cette action est de renforcer l'implication des collègues chercheurs d'une part tout au long de la « chaîne » de formation, du recrutement d'étudiants à la conception des enseignements ou à l'évaluation de l'enseignement et d'autre part dans l'accompagnement des étudiants.

Cette action vise à financer des contrats de Professeurs associés, chercheurs des organismes de recherche de l'université Paris-Saclay fortement investis dans les activités de formation. Elle pourra s'adresser aux collègues chercheurs s'investissant plus de 32 heqTD dans les formations avec participation à l'animation pédagogique de celles-ci.

Cette action s'inscrit dans le cadre général de la mise en place du statut de Professeur associé de l'Université Paris-Saclay. Le rôle de la GS est ici de transmettre et soutenir les éventuelles candidatures que vous nous soumettez.

ACTION 7 : SEMAINE DE LA RECHERCHE

Mise en place d'un ensemble de journées dédiées à la recherche, ouvertes à tous les étudiants (L, M, D). Il s'agit de faire découvrir toutes les facettes de la recherche, sous la forme d'ateliers, tables-rondes, visites d'unités de recherche, présentations de projets, hackatons... Malgré son intitulé, cette action peut permettre de financer des événements dédiés à la recherche répartis dans le temps, mais organisés de manière cohérente. Selon les cas, ce financement peut couvrir l'hébergement, la restauration, le transport, la location de locaux, etc...

La direction de la GS proposera la mise en œuvre d'une telle action en mai-juin 2023. N'hésitez pas à proposer vos idées et votre participation à cette manifestation.

ACTION 8: MOBILITÉ SORTANTE D'ÉTUDIANTS (L,M,D) POUR LEUR PARTICIPATION À DES SUMMER SCHOOL

Il s'agit de financer la participation d'étudiants et doctorants à des écoles d'été, en France et à l'étranger. Il peut également s'agir de formations proposées en amont de congrès et regroupant plusieurs étudiants d'une même thématique. Selon les cas, ce financement peut couvrir l'hébergement, le transport, les frais d'inscription, etc... Cette action ne permet ni de financer des formations doctorales, ni des mobilités entrantes dans des summer-schools organisées à l'Université Paris-Saclay, ni l'organisation de summer-schools à l'Université Paris-Saclay.

Les demandes de financement peuvent nous être remontées au cas par cas.

ACTION 9: PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS ISSUS D'ENTREPRISES ET VISITES DE CENTRES R&D

La formation par la recherche est une très bonne occasion de nourrir les liens avec l'environnement socio-économique et l'innovation. Les actions entrevues sont variées (par exemple, faire intervenir des acteurs socio-économiques au sein des programmes de formation par le biais de cours ou d'encadrements de projets). Il s'agira également de financer le déplacement des étudiants et enseignants dans le cadre de visites d'entreprises ou de centre de R&D.

L'intervention d'acteurs socio-économiques dans les formations sont trop courantes dans nos disciplines (en particulier en management) pour pouvoir être prises en charge par la GS. En revanche, vous pouvez demander la prise en charge des frais d'actions spécifiques entrant dans ce cadre (ex. frais de transport liés à une visite d'entreprise).

FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

L'appel à projets « SFRI / FAIR » est doté d'une enveloppe globale de 150 k€ sur les années 2023 et 2024. Il s'agit d'un appel au fil de l'eau. Les projets candidats seront examinés par une commission issue du conseil de la GS. Cette commission délibérera mensuellement lorsqu'au moins un projet aura été présenté.

Les candidatures devront être adressées à l'adresse gs.economics-management@universite-paris-saclay.fr avec pour objet « Projet SFRI ». Elles prendront la forme d'un document synthétique, accompagné le cas échéant des devis correspondants. Ce document décrira l'action envisagée, indiquera à quelle catégorie d'action elle se rapporte (en indiquant en quoi elle entre bien dans le cadre de cette dernière si cela n'est pas évident), fournira le budget associé, les dates prévisionnelles et les modalités d'organisation.